

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17127702

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Liège,
division de Huy, le

24 AOUT 2017
Le Greffier

Greffe

N° d'entreprise : **0458.652.325**

Dénomination

(en entier) : **ALICO**

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Siège : **QUAI DE L'OURTHE 14 4170 COMBLAIN AU PONT**

Objet de l'acte : **RENOUVELLEMENT MANDAT ADMINISTRATEURS.**

Sur convocation de Mr COUNEROTTE Hugues administrateur -délégué de la S.A. ALICO, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ce 27.12.2011 au siège social de la société.

Sont présents :

Monsieur Counerotte Hugues, administrateur, actionnaire
SPRL IMMO DE L'OURTHE, représentée par Mr Counerotte Hugues, administrateur, actionnaire.

Toutes les parts étant représentées, l'assemblée peut délibérer valablement.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Monsieur Counerotte Hugues.

Monsieur Counerotte Hugues rappelle l'ordre du jour, se composant des points suivants :

- 1) Nomination des administrateurs de la société pour une période de 6 ans.
- 2) Conseil d'administrateur – nomination du président du conseil d'administration et des administrateurs-délégués.

Monsieur le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les sujets à l'ordre du jour.

Résolution :

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administration de :

- Monsieur Counerotte Hugues susnommé qui accepte
- Spri Immo de l'Ourthe représentée par Mr Counerotte Hugues qui accepte.

Pour la période du 27.12.2011 au 27.12.2017.

Chaque administrateur peut agir seul et engager valablement seul la société pour les actes de gestion.

Les mandats des administrateurs seront rémunérés sauf décision contraire de l'AG et prendront fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle de deux mille quinze.

Le Conseil d'administration nomme comme président du conseil d'administration Monsieur Counerotte Hugues

Les administrateurs sont Mr Counerotte Hugues et la Spri Immo de l'ourthe, représentée par Mr Counerotte administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 06/09/2017 -- Annexes du Moniteur belge

Réserve
du
Moniteur
belge

Volet B - Suite

L'assemblée générale accepte à l'unanimité les résolutions

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale est clôturée. Tous les actionnaires et administrateurs présents ayant signé le procès-verbal.

Monsieur Counerotte Hugues

Sprl Immo de l'Ourthe
Représentée par Mr Counerotte Hugues

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2017 - Annexes du Moniteur belge